



Résiliencetv, informez-vous sans traumatisme

Peut-on encore parler sereinement de l'affaire Al Dura ?

Catégorie : Manipulations

Publié par [Hélène Keller-Lind](#) le 18/6/2008

Choquée par la mort filmée d'un enfant diffusée sur le 20 H de France 2 au soir du 30 septembre 2000 ainsi que par l'accusation grave lancée contre des soldats israéliens qui, selon le correspondant de France 2, auraient tué cet enfant palestinien de 12 ans, je commençais mon enquête à Jérusalem dès le lendemain. Il parut aussitôt évident que les soldats israéliens n'avaient pu tirer délibérément sur cet enfant et son père, comme l'avait affirmé de manière si peremptoire le correspondant de la chaîne qui n'était même pas sur les lieux.



Il y eut les explications données par Tsahal lors d'une conférence de presse donnée à Jérusalem et surtout la photo du carrefour de Netsarim prise par un drone et qui montre clairement les diverses positions de tir palestiniennes, le fortin israélien et la position du père et de l'enfant abrités derrière un tonneau de ciment qui les rendait invisibles depuis le fortin. C'était une question de simple bon sens. Dès lors cette accusation ne tenait plus. Le résultat de cette enquête a été relaté dans un article publié dans le n° 7 d'Israël Magazine de décembre 2000. Son titre était éloquent : « Les mensonges de Netsarim » et venait sous ce surtitre : « La guerre médiatique. » Ce qu'annonçait le titre en couverture était parfaitement clair aussi : Tsahal face au défi de la guerre des images

J'avais examiné attentivement la photo prise par le drone dans le bureau de presse de l'armée israélienne installé alors dans un hôtel de Jérusalem, j'en avais parlé à des porte-paroles de l'armée et divers journalistes présents.

Parmi eux une journaliste qui me dit être en Israël pour écrire un livre, mais qui ne répondit pas lorsque je lui dis, comme je l'avais fait avec d'autres que, compte tenu des positions respectives, il « était évident qu'aucun tir israélien n'avait pu les toucher. » Celle-ci n'avait dit mot en dépit de l'évidence. Je compris bien plus tard les raisons de son mutisme : il s'agissait d'une amie des Enderlin.

Dans ce numéro de décembre 2000 j'écrivais : « un caméraman, qui est en face de l'enfant et de son père, les

filme au cours d'une émeute. On ne voit à aucun moment ce qui se passe autour d'eux. Et cette mort, aussi déplorable soit-elle, est ainsi grossièrement dénaturée. D'autant que, pour enfoncer le clou, les caméras de France 2 retourneront filmer les lieux un jour d'accalmie pour donner l'impression que les soldats israéliens qui tiraient voyaient parfaitement l'enfant et son père. Ce qui voudrait dire que cet enfant a été tué délibérément.

Mais on ne filme pas, bien sûr, de l'intérieur de l'avant-poste, d'où l'angle de vision est tout à fait différent. » Comme le fera plus tard Esther Shapira dans son enquête pour la télévision allemande. « De plus, ce jour-là, il n'y a aucun tir ni aucun jet de pierre venant de la direction du lieu où se trouvaient l'enfant et son père. Ce qui change tout.

En effet, lors de cet incident, des Palestiniens, situés en plusieurs endroits tiraient à l'arme automatique sur l'avant-poste israélien qui protège le carrefour, tandis que la foule lançait une pluie de pierres. Loin d'être pris pour cible par les soldats israéliens, l'enfant et son père, abrités derrière une construction, se sont donc retrouvés pris dans un échange de tirs. Un porte-parole de Tsahal, tout en déplorant cet incident, souligne que les Palestiniens, qui tiraient à l'arme automatique, voyaient parfaitement l'enfant et son père mais qu'ils n'ont pas cessé de tirer pour autant, mettant ainsi sciemment leur vie en danger.

En revanche, les soldats qui étaient à l'intérieur de l'avant-poste, voyaient la rue en diagonale, n'avaient donc pas une vision claire et pouvaient encore moins voir des gens abrités derrière une construction. De plus, ils n'avaient d'autre choix que de riposter et « s'ils ne l'avaient pas fait, c'est eux qui se seraient pris une balle dans la tête. »

Il faut souligner, en effet, que les quelques tireurs d'élite israéliens étaient enfermés dans un petit fortin et entourés d'une foule en furie d'où l'on tirait sur eux de plusieurs côtés à la fois. Et qu'il y avait eu des attentats perpétrés contre des civils israéliens perpétrés non loin de là à plusieurs reprises. A partir de ce que l'on sut plus tard être le début de l'Intifada Al-Aqsa – nom arabe pour Jérusalem- les attaques palestiniennes se chiffrent par la suite à une moyenne de [28 par jour](#)

A aucun moment ils ne sont sortis du fortin comme pourrait le donner à penser une scène présentée lors de l'audience à la Cour d'appel dans le récent procès de France 2 [contre Karsenty](#) dans laquelle on voit, en effet, un soldat descendu d'une jeep militaire, abrité derrière sa porte et qui tire. Scène qui étonne pour le moins étant donné qu'elle n'a rien à voir avec ce qui s'est passé ce jour-là au carrefour de Netsarim. Était-ce une maladresse ? Une manipulation ? Cela est d'autant plus troublant que lorsque les images de cette mort filmée, données gratuitement par France 2 à qui les demandait, ont été diffusées partout dans le monde on a trouvé parfois de telles inclusions de scènes n'ayant rien à voir avec ce qui s'était passé ce jour-là. Comme une inclusion où l'on voit un soldat israélien qui vise et tire, donnant à penser que les soldats israéliens pouvaient se déplacer librement ce jour-là et donc mieux voir Mohamed Al-Dura et son père. Et, en effet, les viser délibérément. Odieux trucage, bien sûr, mais qui incita fortement à la haine anti-israélienne et antisémite.

Dans ce film montage de Charles Enderlin qui a pour but de le disculper, il y a une interview d'une militante de B'Tselem, organisation israélienne de défense des Droits de l'Homme, notamment des Palestiniens. Qui, et cela n'est guère étonnant, ne fait pas bénéficier les soldats israéliens en poste à Netsarim du doute évident qu'il y a quant à leur culpabilité supposée, puisqu'elle comptabilise la mort de l'enfant parmi les victimes mineures, qui auraient été tuées par les forces de sécurité israéliennes dans la Bande de Gaza. Sans en avoir la moindre preuve et contre toute vraisemblance. Ce qui, dès lors, met en doute toutes leurs statistiques.

J'écrivais, toujours pour le numéro 7 d'Israël Magazine de décembre 2000 : « Le contexte change tout. Et ce contexte a dûment été expliqué, photo à l'appui, par Tsahal qui a adressé toutes les explications voulues à tous les organes de presse. Or ceux-ci sont curieusement restés muets pour la plupart. » Déjà muets sur des explications pourtant claires....

Dans ce contexte global il ne faut pas oublier non plus les violences palestiniennes qui avaient précédé l'embrasement du carrefour de Netsarim. Qui se souvient, d'ailleurs de David Biri, âgé de 19 ans, blessé dans un attentat près de Netsarim, justement, le 27 septembre 2000 – ce qui donne une idée du climat qui régnait à cet endroit avant la mort de l'enfant quelques jours plus tard – Ce qui faisait dire d'ailleurs à un porte-parole de Tsahal, cité dans mon article d'alors, à propos de la présence de cet enfant en ce lieu : « c'est bien là la véritable question. Tout le monde savait qu'il s'agissait d'un point de friction. Les Palestiniens savent très bien ce qui se passe. Alors, pourquoi tous ces enfants dans les émeutes et celui-là en particulier ? Que font donc leurs parents ? Pourquoi ces enfants sont-ils là ? » La mère de Mohamed Al-Dura disait peu après sa mort que son fils était devenu un Shahid – martyr-...

Qui se souvient de la mort de Yosef Tajeba, âgé de 27 ans, le 29 septembre, lorsqu'un des soldats palestiniens de la patrouille mixte à laquelle il appartenait, l'abattit de sang-froid avant même le début « officiel » de l'Intifada d'Al-Aqsa...car cette Intifada avait été décidée par Yasser Arafat à Camp David, pressé qu'il avait été par Bill Clinton d'accepter les concessions d'Ehud Barak qui avait offert aux Palestiniens une très large part de ce qu'ils réclamaient alors, une division de Jérusalem y compris...A cet égard l'interview d'Ephraïm Sneh, alors vice-ministre de la Défense israélien, - de gauche-, réalisée [le 27 juillet 2000 est édifiante.](#)

Les Palestiniens, eux-mêmes, [ont d'ailleurs reconnu](#) cette préparation de [l'Intifada](#) sur les instructions d'Arafat au lendemain de Camp David, notamment dans [le quotidien palestinien Al-Ayyam](#).

Ce que Charles Enderlin fait mine d'ignorer dans les vidéos qu'il a réalisées pour l'audience de la cour d'appel de mai 2008, étant donné qu'il continue à attribuer le déclenchement de cette Intifada à la visite d'Ariel Sharon sur le Mont du Temple ou Esplanade des Mosquées pour les musulmans. C'était le 28 septembre 2000. Il y eut un grand nombre de morts et de blessés côté palestinien et de nombreux blessés dans les rangs des forces de l'ordre israéliennes. Il semble pourtant impossible qu'un journaliste en poste à Jérusalem depuis de très longues années ne soit pas au courant d'un élément aussi crucial...Et, de surcroît, cette visite avait été autorisée par Jibril Rajoub, chef de la sécurité [de l'Autorité Palestinienne](#).

La seule condition qui avait été mise étant que le dirigeant de l'opposition ne devait pas entrer dans les mosquées. Ce qu'il ne fit pas.

Et, surprise, mais en est-ce vraiment une, le calendrier de cette Intifada donné par le Nouvel Observateur, qui prend aujourd'hui fait et cause pour le journaliste de France 2, ignore, bien entendu, ces attentats ou assassinats dont seule une infime partie a été citée plus haut, en en attribuant la cause à la visite d'Ariel Sharon – de droite, précise-t-on – sur le [Mont du Temple](#).

Depuis lors, à deux reprises au moins, à ma connaissance, Arlette Chabot, directrice de l'information de France 2 a admis ce qui est évident : on ne peut accuser les soldats israéliens d'avoir tiré sur Jamal et Mohamed Al-Dura. Il n'y a aucune preuve permettant de le faire. En revanche, comme le déclarait alors le porte-parole de Tsahal que je citais : « Les Palestiniens savent très bien ce qui se passe. Alors, pourquoi tous ces enfants dans les émeutes et celui-là en particulier ?...Il donne pour exemple un incident survenu au passage de Rafia entre Gaza et l'Egypte. Des patrouilles conjointes israéliennes et palestiniennes continuent à y opérer. Le lundi 16, espérant toucher un Israélien, des Palestiniens ont donc ouvert le feu sur le terminal, sachant pertinemment que ce sont des Palestiniens qui s'y trouvent pour la plupart. »

Arlette Chabot a admis que l'on ne peut rendre les soldats israéliens enfermés dans leur fortin responsables de la mort de l'enfant une première fois sur les ondes de Radio J lorsqu'elle répondait aux questions de Michel Zerbib, directeur de l'information de la station, une seconde fois lors d'une conférence de presse donnée par France 2 le 18 novembre 2004 pour tenter de mettre un terme aux accusations lancées contre Charles Enderlin dont le commentaire péremptoire avait été remis en question dès le départ.

Mais France 2 voulait surtout couper court à des accusations plus récentes de « mise en scène » de cette mort qui n'aurait été que fiction. Au cours de cette conférence de presse elle avait alors accepté de répondre à la question que j'avais posée sur l'origine des tirs et à la question du journaliste et cinéaste Pierre Rehov www.pierrehov.com qui avait également suivi l'affaire dès le départ et reprenait ma question en ajoutant que ces images avaient provoqué une vague d'antisémitisme sans précédent en France et de par le monde.

Cette fois encore Arlette Chabot avait admis que l'on ne pouvait en aucun cas accuser les soldats israéliens d'avoir tué cet enfant. Propos que j'avais rapportés dans un article paru dans Actualité Juive. Mais propos qui, curieusement, n'avaient pas été repris par les autres journalistes présents. Je m'interrogeais dans cet article, m'étonnant qu'aucune sanction n'ait été prise à l'encontre du journaliste qui semblait avoir commis une faute professionnelle, étant donné qu'il avait accusé de meurtre une poignée d'hommes sans en avoir la preuve et au mépris même de toute vraisemblance. Accusations qui avaient eu des conséquences terribles, la mort de Mohamed Al-Dura étant devenue aussitôt un symbole d'une soi-disant barbarie israélienne.

Toujours dans ce même article paru en décembre 2000 j'écrivais d'ailleurs à propos de ces images: « ainsi peut-on les voir en boucle à la télévision du Hezbollah libanais et ce sont ces mêmes images qui ont été utilisées, par exemple, pour annoncer les manifestations anti-israéliennes qui ont eu lieu dans plusieurs villes de France. Et l'on connaît les conséquences de la diffusion de ces images : en France les attaques antisémites se dénombrent désormais par dizaines. Selon le ministère de l'Intérieur [P.S. à l'époque] elles sont le fait de délinquants. Délinquants, peut-être, mais il serait hypocrite de ne pas dire que ces délinquants sont des enfants d'immigrés arabes...

.Le 16 octobre en Angleterre, un Juif religieux, qui voyageait à l'étage d'un bus à impériale dans une banlieue nord de Londres, a été frappé de 27 coups de couteau par un jeune homme d'origine algérienne. Les imams des Territoires palestiniens et du reste du monde appellent inlassablement au meurtre de Juifs et d'Américains. Appels qui ne peuvent qu'être entendus par un public qui leur est tout acquis, révolté qu'il a été par les images truquées par omission de cette mort en direct. » J'aurais dû préciser « détournées de fait par un commentaire non vérifié plaqué sur des images terribles, sans qu'il n'y ait eu la moindre preuve de ce qui était affirmé... »

Toutefois j'avais commis une erreur d'appréciation car, en début d'article j'écrivais : « Les deux images que l'on retiendra sans doute de ces événements sont, d'une part, celle de Mohamed Al-Dura pris dans des tirs croisés entre tireurs palestiniens et soldats israéliens et mort en direct au carrefour de Netsarim, et celles du lynchage systématique et sauvage de deux soldats désarmés livrés à une foule devenue animale. » Je me trompais, en effet, car si l'on a retrouvé depuis des images de Mohamed Al-Dura aux quatre coins de la planète, si des rues portent son nom, des timbres ont été émis à son effigie, si on voit en arrière-plan, sur un mur, la photo de Mohamed Al-Dura et de son père lorsque le journaliste juif américain, Daniel Pearl, est égorgé devant caméra par des terroristes qui l'avaient kidnappé, qui se souvient de la mort atroce de deux réservistes israéliens le 12 octobre 2000, au cours d'un lynchage d'une cruauté sans nom. Ces deux réservistes s'étaient égarés non loin de Ramallah, ils furent arrêtés et amenés dans les locaux de la police palestinienne et tués avec une sauvagerie inouïe. L'Autorité Palestinienne avait alors exercé des pressions sur les journalistes présents pour qu'ils ne diffusent pas les terribles images. Et, entre autres, un journaliste italien avait écrit une lettre d'excuses à l'AP pour avoir laissé diffuser ce qu'il avait tourné. [Lettre diffusée dans un quotidien officiel palestinien.](#) La BBC, pour sa part, mettait les deux événements sur un même pied des événements n'ayant rien en commun dans un article du 17 octobre intitulé « [Lorsque la paix est morte.](#) »

Si tout le monde se souvient de Mohamed Al-Dura, qui se souvient de Yosef Avrahami et Vadim Nordzhich ?

Or, sept ans et demie plus tard je lis avec stupéfaction les termes d'un Appel du Nouvel Observateur « Pour Charles Enderlin. » On y lit cette affirmation ahurissante, compte tenu de ce que l'on sait aujourd'hui de cette affaire : « ...son reportage montrant la mort de Mohamed Al-Dura, 12 ans, tué par des tirs venus de la position israélienne. »

Les signataires, journalistes y compris, estiment donc, sans autre forme de procès, que les soldats israéliens sont bel et bien coupables. Ne se basant pour ce faire que sur le seul témoignage de Talal Abu Rahme, cameraman d'un correspondant qui n'était même pas présent au moment des faits. Et plaquait sur les images ces phrases : « ici Jamal et son fils Mohamed sont la cible des tirs venus de la positions israéliennes...Mohamed a 12 ans, son père tente de le protéger....mais...une nouvelle rafale. Mohamed est mort et son père gravement blessé. »

Phrases mises en doute par Arlette Chabot, directrice de l'information de la chaîne elle-même.

Le caméraman, Talal Abu Rame, avait témoigné de l'origine des tirs sous serment le 3 octobre 2000. Puis s'était rétracté le 30 septembre 2002. D'ailleurs, au vu même des vidéos produites pour sa défense par Charles Enderlin devant la cour d'appel, il est abondamment clair que Talal Abu Rahme aurait été bien en peine de déterminer d'où venaient certains tirs tant la confusion qui régnait autour d'eux était grande. Un mouvement de sa caméra est même produit, alors que, nous dit Charles Enderlin, il « tente » de voir d'où viennent les tirs dont on voit l'impact sur le mur qui se trouve derrière Mohamed et Jamal Al-Doura.

Ce même Talal Abu Rame qui, comme Charles Enderlin, affirma que la scène de l'agonie de l'enfant qu'il a prétendu avoir filmée était trop dure et a donc été coupée...Or, de cette séquence, il n'y aura jamais aucune trace..

Les signataires de cet appel accusent donc à nouveau, sans la moindre hésitation la moindre réserve, les soldats israéliens retranchés dans leur fortin, subissant des tirs palestiniens venus de sept points différents tout autour du fortin, incapables de voir derrière le tonneau de ciment. [Est-ce là leur idée de la justice ?](#) Ils perpétuent donc allégrement ces « Mensonges de Netsarim. » Et voir figurer le nom de certains dans cette liste me choque tout particulièrement. Je les aurais cru plus capables de discernement et de sérieux.

Le Nouvel Observateur aurait-il fait, là encore, preuve du même manque de sérieux que lorsque Sarah Daniel, l'une de ses journalistes, fille du patron d'alors, avait accusé les soldats israéliens de violer systématiquement des Palestiniennes pour qu'elles soient ensuite tuées par leurs familles, « honneur » oblige ! Dans un article du 8 novembre 2001, article pompé dans un journal britannique mensonger... Elie Barnavie, alors ambassadeur d'Israël en France avait protesté , parmi bien d'autres, auprès du Nouvel Observateur qui avait fait une mise au point vaseuse parlant de « [quillemets qui auraient sauté...](#) »

Ce Nouvel Observateur qui publiait tout récemment un SMS qu'aurait envoyé le Président de la République à son ex-femme, sans avoir la [moindre preuve de son existence....](#) ou imputait tout aussi fausement des propos peu élégants au [chef de l'État](#).

Il faut pourtant préciser que je ne sens aucunement concernée personnellement par cet « Appel » qui débute en faisant sien un mensonge qui a été responsable d'innombrables violences antisémites. En effet, il évoque « les individus » qui « tentent de présenter comme une « supercherie » et une « série de scènes jouées » le « reportage... » de Charles Enderlin. Affirmation qui, au-delà de son inexactitude sur le fond étonne à plus d'un titre car tout le monde sait que le reportage en question a été réalisé, non pas par Charles Enderlin mais par son cameraman. Ce que ni l'un ni l'autre n'ont jamais nié. Quant à affirmer que cela fait « sept ans » qu'il y aurait eu « une campagne obstinée et haineuse » menée par les « mêmes individus, » cela est également absurde.

Il n'y a pas eu campagne, mais, en ce qui me concerne, un article étayé et je n'ai jamais parlé de « mise en scène. » Pas plus que ne l'a fait Pierre Rehov, tout aussi choqué par le commentaire de Charles Enderlin que rien ne venait étayer, et qui avait également enquêté. Et monté peu après un dossier exhaustif intitulé « La Mort du Petit Mohammed et la salissure programmée d'Israël » pour le produire à la justice dans le cadre de la plainte qu'il a déposée peu après les faits mais qui avait été rapidement classée sans suite. Et en 2000 et 2001 il avait travaillé avec la journaliste allemande Esther Shapira qui a réalisé [un film](#) sur la mort de cet enfant « Qui a tué Mohamed Al-Dura » que Pierre Rehov a distribué dans la série Contre-Champs. Esther Shapira, qui a mené son enquête en Israël et à Gaza, montre clairement qu'on ne peut accuser les soldats israéliens de cette mort. Mais elle ne parle guère de fausse mort mise en scène.

Ces accusations de « mise en scène » ont été faites bien après septembre 2000 ou 2001, lorsqu'il y eut d'autres enquêtes sur cette affaire et que naquit la théorie du « mort-vivant, » selon laquelle il y aurait eu mise en scène de la mort de cet enfant qui n'aurait jamais eu lieu. Il semblerait que cette théorie soit née très tôt d'une erreur de bobine, le physicien israélien, Nahum Shahaf, qui avait enquêté sur l'affaire, ayant probablement reçu une vidéo d'un enterrement d'un enfant palestinien qui n'était pas Mohamed Al-Dura.

Accusations qui ont fait l'objet de procès, notamment un procès intenté par France 2 et Charles Enderlin à Philippe Karsenty pour des écrits sur son site datant de 2004. Procès qui a vu sa relaxe en appel le 21 mai dernier aux motifs, entre autres, qu'il était « incontestablement légitime d'enquêter serait-ce en raison de l'impact d'images critiquées dans le monde entier, sur les conditions dans lesquelles le reportage en cause a été tourné et diffusé, et de porter les résultats de l'enquête à la connaissance du public ainsi que de les [soumettre à la critique des professionnels](#) ». Mais on voit, hélas, dans l'appel du Nouvel Observateur ce que certains professionnels font de toute enquête remettant en cause la véracité des dires de Charles Enderlin. Dont le tribunal estime qu'il « peut d'autant moins se soustraire à la critique qu'elle le vise en tant que professionnel de l'information, correspondant en Israël et dans les territoires palestiniens pour les journaux télévisés de FRANCE 2, diffusés à des heures de grande audience... » De plus, la cour cite les nombreux écrits antérieurs sur le sujet cités par Philippe Karsenty, notamment un article de Luc Rozenzweig, ancien rédacteur-en-chef du Monde ou du Professeur Richard Landes, ainsi que ce qu'ont dit Daniel Leconte et Denis Jeambar <http://www.debriefing.org/0176.html> qui avaient enquêté sur l'affaire. La cour motive également sa relaxe par le fait qu'il n'ait pas été clair, au départ, que le correspondant de France 2 « n'a pas été témoin des faits. »

Le jugement fait l'objet d'un pourvoi en cassation.

Plus rapide à l'époque qu'Israël-Magazine, qui est un mensuel, le Général Darmon, Président de France-Israël, avait publié dès le 13 octobre 2000 un communiqué de presse dans lequel figurait le schéma du carrefour de Netsarim, avec ces fameuses positions des tireurs palestiniens et du fortin israélien. Ainsi que l'emplacement où se trouvaient Jamal et Mohamed Al-Dura. Avec ce commentaire : « nul n'a le droit de parler de la mort de l'enfant palestinien sans connaître les lieux et les circonstances. Le schéma ci-dessus est éclairant.....l'enfant palestinien et son père se trouvaient entre deux positions de tireurs palestiniens. Ces deux positions étaient vues par les soldats israéliens en oblique, dans un champ de visée étroit, presque en enfilade....Cette mort est atroce mais il faut une grande volonté de nuire à Israël pour faire passer ses soldats pour des assassins d'enfants. »

Quant aux causes de la mort de l'enfant, elles resteront sans doute inconnues. En effet, l'Autorité Palestinienne avait refusé qu'une autopsie soit pratiquée. Lors de la conférence de presse de novembre 2004 France 2 avait présenté des photos de l'enfant mort sur une table de la morgue, sans qu'y soit visible aucune trace d'autopsie. Or, une photo terrible avec une ouverture longue et bien nette, qui n'aurait vraisemblablement pas pu être provoquée par balle, laissant sortir ce qui seraient des intestins de l'enfant, est visible sur une vidéo, venant corroborer un « témoignage » jamais entendu jusque là d'un ambulancier affirmant que l'enfant qu'il aurait transporté aurait [été éventré.](#)

Vidéo d'autant plus étrange que Charles Enderlin y figure en bonne place. Et « éventration » d'autant plus étonnante que Jamal Al-Dura avait déclaré depuis son lit de l'hôpital militaire Al-Husseïn à Amman en Jordanie où il avait été transporté que son fils avait été tué d'une balle dans le dos....

Cependant, dans son film « Qui a tué Mohamed Al-Dura, » Esther Shapira montre l'interview d'un médecin palestinien qui a vu le corps de l'enfant et fait état de blessures par balles qui, selon lui, indiquaient que les balles avaient dû être tirées d'un point de tir élevé. Or, il y avait un tel point de tir palestinien sur un immeuble lors de la fusillade au cours duquel l'enfant a trouvé la mort. Dans son jugement d'appel la cour a d'ailleurs estimé que son film « conforte la mort de l'enfant sous une balle perdue palestinienne... »

Par ailleurs deux autres remarques s'imposent : si l'armée israélienne a rasé la zone, cet immeuble y compris, dans les jours qui ont suivi, c'est que le carrefour était devenu un lieu d'affrontements entre des tireurs palestiniens et des soldats israéliens en poste pour sécuriser ce carrefour et le passage vers l'implantation de Netsarim dont les habitants avaient déjà subi nombre d'attentats et ne pouvaient se déplacer que sous escorte militaire. De plus, comme cela a pourtant été prétendu, l'armée israélienne ne s'est jamais excusée pour la mort de l'enfant comme on a pu le lire ici ou là. Une erreur qui vient d'une mauvaise traduction. L'armée israélienne, en effet, a déclaré être désolée - « sorry »- qu'un enfant ait été tué, sans jamais en endosser la responsabilité. Bien au contraire, l'armée concluait, après enquête, qu'il n'y avait eu aucun tir israélien vers l'emplacement où se trouvaient le père et l'enfant. Qui, quoi qu'il en soit, n'auraient pu être atteints de la sorte par de tels tirs, et tant de fois, comme le dira plus tard Jamal Al-Dura, en montrant ses blessures, étant donné qu'il y avait entre eux et le fortin un grand tonneau de béton derrière lequel ils s'abritaient.

Quelle que soit l'issue du procès intenté par Charles Enderlin et France 2 à Philippe Karsenty et qui continue après sa relaxe en appel, il ne fait aucun doute que personne ne peut affirmer en toute honnêteté que cet enfant a été tué et son père blessé par des balles israéliennes. Et que cela est très improbable, compte tenu des points de tirs, de leurs positions respectives, de l'angle de vue à partir du fortin qu'a filmé Esther Shapira, de la présence de ce tonneau l'affirmer. Comme il est totalement absurde de prétendre, comme l'a fait le cameraman palestinien, que les soldats israéliens, qui étaient des tireurs d'élite, qu'ils se seraient acharnés 45 minutes durant sur le père et l'enfant, alors qu'ils étaient attaqués de toute part. Et le maintenir est à la fois un déni de justice et totalement irresponsable au vu des conséquences terribles qu'a déjà eu un commentaire plaqué après coup sur des images tournées par un autre et sur un seul témoignage démenti depuis par l'intéressé lui-même.

[Autre éclairage](#)

